



STAGES DE TENNIS

DU 13 AU 24 AVRIL 2026



Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Age :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Fiche d'inscription à retourner à : stages@tcreims.com

Formules	Dates	Horaires	Tarifs	Total
5 demi-journées enfant (4-10 ans)	13 au 17 Avril 2026	10h - 12h	120€	
5 demi-journées ado (11-17 ans)	13 au 17 Avril 2026	14h - 17h	150€	
5 demi-journées enfant (4-10 ans)	20 au 24 Avril 2026	10h - 12h	120€	
5 demi-journées ado (11-17 ans)	20 au 24 Avril 2026	14h - 16h	120€	

Niveau de tennis	Violet	Rouge	Orange	Vert	Ado

Paielement par :

☐ CB ☐ Virement* ☐ Espèces ☐ Chèque ☐ ANCV

***Merci d'attendre confirmation de l'inscription avant de procéder au virement**

 Grand Est Europe	Institué du compte TENNIS CLUB DE REIMS COMPTE TENNIS CLUB de REIMS 15 RUE LAGRIVE 51100 REIMS
IBAN : FR76 1513 5205 9008 1043 0725 717	
BIC : CEPAPRPP513	

Date et signature :

AUTORISATION DE SORTIE, ACCORD DE DROIT A L'IMAGE ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Je soussigné(e) Nom / Prénom :

Responsable de Nom / Prénom de l'enfant :

☐ Donne mon accord pour que mon enfant parte seul en fin de séance de tennis

☐ Donne mon accord pour que mon enfant puisse être pris en photo individuellement ou collectivement et que ces photographies puissent être publiées sur des supports à but non-commercial notamment sur les réseaux sociaux et site internet du Tennis Club

☐ N'autorise pas à ce que ces photos soient publiées
(dans le cas de photos collectives, la jurisprudence autorise un floutage ou pixellisation visant à protéger l'anonymat)

☐ Reconnaiss que l'inscription au stage entraîne l'acceptation du règlement intérieur du Tennis Club de Reims

RÈGLEMENT INTÉRIEUR TENNIS CLUB DE REIMS

Entretien des courts :

1. L'équipe sortante doit passer le filet et balayer les lignes.
2. L'équipe entrante doit arroser le court par temps sec.

Utilisation des installations :

Celles-ci sont exclusivement réservées aux membres à jour de leur cotisation et à leurs invités ayant réservé via Ten'up.

Respect des installations :

Veillez à préserver la propreté et l'intégrité de nos installations ainsi que du parc. Il est strictement interdit d'envoyer intentionnellement des balles ou autres objets en direction des propriétés voisines (mur d'entraînement).

Utilisation des courts :

Les réservations ne peuvent se faire qu'avec les badges personnels. L'utilisation de la carte d'un autre membre pourra être sanctionnée par une exclusion temporaire du club.

Entre votre réservation et votre arrivée, il se peut que le filet de votre terrain soit baissé en raison d'intempéries. Dans ce cas, veuillez ne pas jouer au risque d'endommager gravement le terrain.

Tenue :

Une tenue adaptée au tennis est recommandée à tous. Des chaussures de tennis « spéciale terre battue » sont obligatoires sous peine de se voir interdire l'accès du court.

Savoir-vivre :

Il est rappelé qu'un comportement courtois et le respect des règles de vie en communauté sont de mise dans l'enceinte du club. Le comité se réserve le droit d'exclure toute personne ayant manqué aux règles de bienséance (mineurs compris).

Remboursement :

La cotisation ne peut être remboursée qu'en cas de problème de santé grave durant le premier mois de cotisation.

Enfants mineurs :

Les enfants mineurs demeurent sous la responsabilité du membre qui s'en est porté garant. Encouragez vos enfants à ranger après avoir joué, à ne pas monter dans les arbres et à ne pas lancer de cailloux.

Enfants mineurs inscrits seuls :

Toute demande d'adhésion sera effectuée sous la responsabilité des parents. Le club décline toute responsabilité quant aux accidents pouvant survenir dans l'enceinte du club.

Bicyclette, motocyclette, trottinettes :

Elles doivent être impérativement garées au garage à vélo et être munies d'un antivol. Il est rappelé que l'usage de trottinette, roller, skateboard ou autre engin à roulettes est interdit dans l'enceinte du club.

Poubelles :

Des poubelles sont à disposition dans l'enceinte du club.
La propreté est l'affaire de tous !

Date et signature :